

TERMES DE REFERENCE

Objectif	Recrutement d'un (e) consultant (e) pour une étude de la documentation de l'expérience pilote du Programme de Parentalité Positive (P+) en Tunisie
Type de contrat	Contrat Individuel
Type de Consultation	International
Programme	3.4.2. Appui à la modélisation du Programme de Parentalité Positive et son intégration dans les systèmes et mécanismes nationaux
Lieu de travail	Tunisie et à distance
Durée de l'appui	2 mois

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. **Il n'y a pas de période plus décisive pour le développement du cerveau des enfants que les premières années de la vie.** La petite enfance, la période allant de 0-8 ans, est essentielle pour le développement de l'enfant et constitue également une opportunité rentable pour améliorer l'impact des investissements sur le développement du capital humain. L'UNICEF estime que près de 250 millions d'enfants des pays à revenu faible et intermédiaire risquent de ne pas atteindre leur plein potentiel de développement. **En Tunisie, 18% des enfants risquent de ne pas atteindre leur plein potentiel de développement et les disparités régionales et socioéconomiques sont encore très significatives : 4 enfants sur 10 parmi les enfants issus des familles les plus pauvres n'atteindront pas leur plein potentiel, contre 1 sur 10 pour les enfants issus des familles plus riches.**
2. La Tunisie s'inscrit parmi les pays qui ont manifesté ces dernières années un intérêt croissant au développement de la petite enfance (DPE). Cet effort est prouvé par la validation politique d'une Stratégie Nationale Multisectorielle pour le Développement de la Petite Enfance (2017-2025) – (Stratégie DPE-2025) lors d'un Conseil des Ministres en août 2018. Le but de cette stratégie est **«d'assurer, avant 2025 et de manière équitable, à tous les petits enfants en Tunisie, des services intégrés de développement à travers un cadre d'action commun, harmonisé et fonctionnel»** et ce afin de réduire les disparités évidentes entre les régions, les milieux et les catégories socioéconomiques, d'améliorer et d'étendre les services et les prestations de qualité offertes aux enfants de moins de huit ans et à leurs familles. Pour atteindre le but et les objectifs de la Stratégie, les objectifs stratégiques ont été traduits en objectifs spécifiques qui, à leur tour, ont été déclinés en 7 axes d'intervention¹ permettant de regrouper les diverses activités susceptibles d'apporter une meilleure réponse aux besoins de développement de la petite enfance identifiés.

¹ Axe 1 : Prestations et services de développement de la petite enfance ; Axe 2 : Famille et Éducation Parentale ; Axe 3 : Activités et services intégrés pour les enfants vulnérables ; Axe 4 : Normes et formation initiale et continue du personnel ; Axe 5 : Qualité, Suivi-évaluation et recherche ; Axe 6 : Plaidoyer, information, et communication pour le développement des petits enfants et des familles ; Axe 7 : Gouvernance et financement

3. **La coordination de la Stratégie DPE-2025 a été confiée au Ministère de la Femme, Famille, Enfance et Seniors et est basée sur une approche participative et consensuelle**, avec l'engagement des représentants de 10 autres ministères, de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement. La mise en œuvre de cette stratégie a été lancée officiellement par le Ministère de la Femme, Famille, Enfance et Seniors avec l'appui de l'Unicef le 20 Septembre 2018. Lors de l'élaboration de la Stratégie Multisectorielle pour le Développement de la Petite Enfance en Tunisie 2017-2025, **les consultations régionales et locales auprès des différents acteurs dans le secteur de la petite enfance ont permis d'identifier l'éducation parentale comme un levier primordial pour améliorer la situation des jeunes enfants en Tunisie.**
4. A cet effet, en 2020, avec l'appui de l'UNICEF, le Gouvernement Tunisien a démarré la modélisation d'un programme national de promotion de pratiques parentales positives pour le développement holistique du jeune enfant - **Programme de Parentalité Positive (P+)**. Ce Programme vise à développer et tester des modèles permettant l'amélioration des services de soutien aux parents ainsi qu'un modèle institutionnel évolutif dans lequel les institutions concernées peuvent opérer, gérer et gouverner la mise en œuvre des services adaptés au bien-être de l'enfant en Tunisie.
5. **La phase de conception du Programme s'est appuyée sur un processus participatif et multisectoriel** à travers des **consultations régionales et locales avec les acteurs clés** ainsi des réunions régulières avec un comité de pilotage multisectoriel pour déboucher sur un modèle et d'un plan opérationnel dont la mise en œuvre sur quatre sites pilotes (**Medenine, Haffouz, Mellassine et Balta-Bouawane**) a démarré début juin 2020. **La phase de mise en œuvre du modèle s'est caractérisée par l'adaptation des outils et le renforcement des capacités des professionnels, des parents et des acteurs communautaires ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie de communication avec une composante digitale et un concept de télé-réalité avec la participation des experts et des familles.**
6. L'intervention dans son ensemble a été touchée par la pandémie de la COVID-19. Ce qui a considérablement perturbé et retardé la mise en œuvre des activités notamment les activités de renforcement des capacités, la mise en œuvre de la stratégie de communication et la mise en pratique des acquis des différents paquets de formation par les professionnels formés en cascade. Plus encore, la pandémie de COVID-19 a mis en exergue **le besoin d'une approche intégrée, durable et équitable de soutien aux parents et aux prestataires de soins pour les enfants**. L'étude "Tunisie: Impact des mesures de confinement associées à la pandémie COVID-19 sur la pauvreté monétaire infantile", élaborée en 2020 par l'UNICEF, prévoit une augmentation de la pauvreté de l'enfant de 19% à entre 25% et 29% avant la fin de 2020, ce qui porterait le nombre total d'enfants pauvres en Tunisie à au-delà de 1 million.
7. Dans la cadre de la mise en œuvre du **programme d'allocation enfance de 30TND par mois** pour les enfants de 0-5 ans enregistrés dans le programme national **AMEN Social**, des synergies pour les parents pauvres et vulnérables « AMEN Social » et le Programme de Parentalité Positive ont été créées dans les quatre sites pilotes en utilisant les différents mécanismes et approches du Programme.
8. **Afin d'assurer la mise en œuvre de la phase pilote du Programme de parentalité positive, de l'expertise internationale et nationale a été recrutée** afin : i) d'assurer toute la préparation du programme et tous les axes d'intervention, ii) de former les professionnels de différents secteurs (éducation, santé-nutrition, protection, communication) qui sont en contact avec les enfants ; iii)

d'identifier les parents et les sensibiliser ; iv) de développer et mettre en œuvre la stratégie de communication et v) accompagner la mise en pratique des formations sur le terrain. **Le MFFES a assuré la coordination et le suivi régulier du programme avec l'appui technique de l'UNICEF.** Le Ministère de la Santé, le Ministère des Affaires Religieuses, le Ministère des Affaires Sociales ; le Ministère de la Culture et l'UTSS ont également étroitement associés dans l'intervention notamment dans la mise en place des unités de parentalité positives sur les différents sites pilotes.

9. Des équipes mobiles et unités de parentalité positive ont été opérationnalisées dans les sites pilotes visant la création des «espaces» pour le renforcement des liens parent-enfant et permettent aux parents d'accéder aux conseils et services de professionnels de la petite enfance dans un environnement ludique et favorable à l'épanouissement et la stimulation du jeune enfant. Ces espaces offrent à chaque enfant le droit aux soins de stimulation précoce dès les premiers jours de leur vie.

En 2021, une enquête de la phase pilote du Programme P+ a été menée et une série de documents ont été élaborés. **A la fin de la phase pilote du programme de parentalité positive,** le bureau de l'UNICEF Tunisie envisage de mener une étude qui permettra de déterminer les mesures à prendre pour :

- i) Améliorer la mise en œuvre de toute l'intervention ;
- ii) Proposer des réorientations en termes de coordination, suivi, gouvernance et financement ;
- iii) Formuler des recommandations et des orientations claires pour assurer la mise en échelle du programme ;
- iv) Définir le paquet des services et le(s) mécanisme(s) de support pour les familles les plus vulnérables dans le cadre du programme de transfert social (AMEN Social).

Il est prévu que les résultats de l'étude soient utilisés pour renforcer la consolidation du Programme, étendre la mise en œuvre adéquate du programme de parentalité sur d'autres sites ainsi que d'identifier des paquets de services spécifiques pour les enfants et leurs familles, en particulier les enfants les plus vulnérables. **Dans ce contexte, l'UNICEF lance un appel à candidature pour recruter un (e) consultant (e) international (e) pour effectuer une analyse et documentation du processus de la mise en œuvre de toute la phase pilote du Programme de Parentalité Positive.**

Les présents termes de référence précisent ainsi les objectifs, l'étendue et le cahier de charge de l'intervention.

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE, ETENDUE & UTILISATION

10. **L'objectif de l'étude sur la phase pilote de mise en œuvre du Programme de Parentalité Positive** est de faire une analyse de la performance de l'intervention pilote par rapport aux objectifs tels que définis à l'entame du programme, d'apporter un éclairage sur toute la méthodologie d'intervention, de capitaliser les leçons apprises jusqu'alors, et d'informer la prise de décisions pour la mise en échelle du Programme.

11. **Les objectifs spécifiques** sont:

- i. documenter la pertinence du programme élaboré dans le cadre de la phase pilote du programme par rapport aux priorités nationales, ainsi que les objectifs stratégiques du plan de coopération entre l'UNICEF et le Gouvernement de la Tunisie ;

- ii. déterminer les prérequis pour renforcer le programme dans les régions pilotes et l'étendre vers d'autres sites ;
 - iii. analyser l'efficacité et l'efficacit  du programme et proc der   l'analyse critique des mesures de mise en  uvre et de gestion du programme par l'ensemble des intervenants;
 - iv. documenter les le ons apprises et les meilleures pratiques relatives   la conception,   la mise en  uvre et   la gestion du programme, qui pourraient  tre utiles pour l'extension du programme ;
 - v. de d terminer le paquet de services minimum et les m canismes   mettre en place pour assurer l'enregistrement et l'appui pour les enfants issues des familles les plus vuln rables dans le cadre du programme de transferts sociaux (AMEN Social);
 - vi. analyser la valeur ajout e du programme pilote sur l'am lioration du bien- tre des enfants en Tunisie, en particulier pour les enfants des familles les plus vuln rables.
- 12. L' tendue de l' tude** est centrale, r gionale, multisectorielle et multi acteurs sur la base de la planification initiale qui pr voit une intervention sur 4 sites pilotes avec l'implication de plusieurs minist res sectoriels et divers acteurs   diff rents niveaux.
- 13. Utilisation :** Les partenaires nationaux du Gouvernement Tunisien, l'UNICEF et les partenaires de d veloppement seront les d tenteurs de cette  tude. Les r sultats de l' tude seront partag s avec les partenaires au d veloppement intervenant dans le secteur de d veloppement de la petite enfance et de l' ducation parentale. Les destinataires de cette  tude sont : le Minist re de la Femme, Famille, Enfants et des Personnes Ag es, le Minist re de l'Education, le Minist re de la Sant , le Minist re des Affaires Sociales, le Minist re des Finances, le Minist re des Affaires Religieuses, le Minist re de la Culture, le Minist re des Affaires Locales, le Minist re de l'Economie et de la Planification, la soci t  civile, le secteur priv , et les partenaires du d veloppement notamment l'UNICEF et les autres agences des Nations Unies, la Banque Mondiale, l'UE, les partenaires bilat raux. Les utilisateurs secondaires comprennent d'autres organisations/structures impliqu es directement ou indirectement dans des programmes de D veloppement de la Petite Enfance et d' ducation parentale.

III. METHODOLOGIE

- 14. Afin d'assurer la r ussite de l' tude, la m thodologie propos e par le(la) consultant(e) devra prendre en compte une m thode de travail participative qui sera ouverte aux  changes et propositions formul es par les diff rents intervenants dans le processus.** L'approche propos e pour la r alisation de la mission d' tude reposera sur :
- i) Analyse de l'ensemble de la documentation secondaire existante²: il s'agira de faire un examen complet de l'exemple des documents du Programme incluant le rapport final, les rapports des diff rentes activit s, les comptes rendus des diff rentes rencontres et d'autres documents jug s importants (exemple: Strat gie DPE, rapport sur les co ts du pr scolaire en Tunisie, etc.) ;
 - ii) Collecte des donn es primaires   travers de l'interviews ou *focus group* avec les diff rents parties prenantes (au diff rents niveaux, aupr s des diff rents acteurs impliqu s, etc.);
 - iii) Analyse des donn es primaires que recueillies (la base de donn es des deux enqu tes qu'ont  t  men  sur les sites pilotes sera mise   disposition) ;

² Quelques documents   consulter (liste non-extensive) :

Documents du programme de parentalit  positive : design initial, rapports d'activit s, rapport final ; enqu te de la ligne de base ; outils d velopp s pour la strat gie de communication ; strat gie de partenariats...)

Strat gie Nationale Multisectorielle de D veloppement de la Petite Enfance

Draft de la PIPPE

iv) Triangulation des différentes informations pour une analyse approfondie, documentation et identification des bonnes pratiques et des leçons apprises.

15. L'étude aura lieu en TUNISIE. **La langue utilisée pour la collecte des données est le français ou l'arabe au niveau central, régional et national.**
16. La méthodologie décrite ci-dessus est indicative³. **Dans la proposition technique, le (la) consultant(e) pourrait introduire les ajustements/compléments qui lui paraissent pertinents par rapport à la méthodologie de l'étude afin d'atteindre les objectifs attendus.** Il est par conséquent demandé au consultante(e) de soumettre une proposition technique décrivant la méthodologie de l'étude qui inclura les indicateurs pour mesurer les critères énumérés ci-dessus.
17. L'étude couvrira le période de la mise en œuvre du programme ; depuis le démarrage de la mise en œuvre en août 2020 jusqu'à ce jour.

Le cadre d'analyse de l'étude

Le rapport de l'étude doit permettre de répondre, d'entre autres, à des questions suivantes⁴ :

- a) La conception du Programme de Parentalité Positive était-elle adéquate pour atteindre les résultats escomptés – extrants, résultats ?
- b) Les synergies et les processus permettent ils aux parents/prestataires de soins des enfants issus des ménages AMEN Social de bénéficier des activités du Programme de Parentalité Positive?
- c) Est-ce que le mise en œuvre du Programme a respecté le design initial ? Si non, quels sont les déviations introduites ? Est-ce que la théorie de changement proposée a été réaliste, logique et cohérente ?
- d) Les modalités de gestion et de gouvernance du programme et le cadre institutionnel étaient-ils adéquats pour susciter le changement souhaité ?
- e) Est-ce que les différents acteurs impliqués dans le programme connaissent leurs rôles, responsabilités et les modalités d'exécution ?
- f) Dans quelle mesure les axes d'intervention du programme ont touché les parents, les enfants et la communauté des zones pilotes ?
- g) Comment le Programme a fait pour susciter ou stimuler la demande de ces services ?

³ LES NORMES ETHIQUES EN MATIERE DE RECHERCHE, D'ETUDE, DE COLLECTE ET D'ANALYSE DE DONNEES DE L'UNICEF

- ✓ Prévention des dommages : l'équipe d'étude prendra des mesures préventives pour tout événement imprévu sur le terrain et réagira en conséquence. À la lumière du COVID-19, l'équipe d'étude veillera à ce que l'équipe de terrain se maintienne à distance (les unes des autres ainsi que les répondants), porte des masques et se lave les mains régulièrement au cours du travail sur le terrain.
- ✓ Entretien avec les enfants : En conformité avec les procédures de l'UNICEF en ce qui concerne recherche qui inclut les enfants³, les évaluateurs prendront des mesures additionnelles dans les entretiens avec les enfants. Ceci inclut (1) entretien en groupe en faisant des discussions ciblées, (2) permission de l'enfant ou de gardien pour un entretien avec un enfant, (3) présence d'un parent ou de gardien dans l'espace de l'entretien pendant l'entretien.
- ✓ Consentement explicite : le consentement explicite sera obtenu de tous les répondants, et les intervieweurs se verront expliquer le but et la portée de l'étude, ainsi que la nature volontaire de la participation, avant chaque entretien.
- ✓ Confidentialité des participants : Les participants seront informés sur ceux qui auront accès à leurs données privées, et un membre autorisé de l'équipe supprimera toutes les informations d'identification des répondants.
- ✓ Confidentialité : Les données primaires seront protégées par mot de passe et cryptées, tandis que les enregistrements physiques et les documents resteront avec les membres autorisés de l'équipe. Les commentaires et opinions des répondants inclus dans le rapport final seront anonymes afin de préserver la confidentialité des répondants.

⁴ La liste des questions sont indicatifs. Ils doivent être ajustées selon l'approche méthodologique adopté pour l'étude.

- h) Quelles sont les principales réalisations/résultats à ce jour par rapport à leur but, les objectifs et les résultats escomptés ?
- i) Est-ce qu'il existe des différences entre les résultats obtenus et ceux planifiés ?
- j) Quels sont les principaux facteurs qui influencent positivement/négativement l'atteinte des résultats ?
- k) Dans quelle mesure le programme de parentalité positive a-t-il identifié et développé les capacités, structures et mécanismes nationaux et locaux existants pour la création d'un environnement favorable au développement de la petite enfance en Tunisie ? Est-ce que les l'implication des travailleurs sociaux (MAS) est en ligne avec les besoins définis pour les enfants des ménages AMEN Social?
- l) La prise en compte des besoins des parents et des professionnels en matière de DPE (développement de la petite enfance) s'améliore-t-elle ?
- m) Les parents sont-ils plus conscients de leur rôle pour assurer le développement adéquat de l'enfant? les professionnels en contact avec les enfants améliorent-ils leurs pratiques ?
- n) Vu le contexte actuel économique et social, quels sont les déterminants qui permettront de consolider les acquis de la phase pilote et de faire une extension vers d'autres sites ? Quelles améliorations doit-on apporter dans une phase ultérieure le cas échéant sur cette thématique ?

IV. QUALIFICATIONS REQUISES

Le (la) consultant(e) **devra avoir le profil suivant** :

- ✓ Diplôme universitaire en Economie, Science Sociales, ou discipline similaire ;
- ✓ Avoir au minimum 10 ans d'expérience professionnelle en matière d'élaboration des études et/ou évaluations de politiques et programmes publics et/ou de développement. Des expériences de travail dans le domaine de développement de la petite enfance et/ou programme d'éducation parentale et dans des domaines connexes tels que la santé, la nutrition, la parentalité, l'éducation seraient un atout ;
- ✓ Maîtriser parfaitement les méthodes quantitatives et qualitatives de recherche et les méthodes d'étude fondées sur l'équité, les droits humains et le genre ;
- ✓ Solides compétences en matière d'analyse et de rédaction de rapports ;
- ✓ Avoir réalisé au moins deux études de haute qualité au cours des cinq dernières années dans les pays en développement ;
- ✓ Expérience de la réalisation d'un travail similaire avec l'UNICEF sera un atout ;
- ✓ Familiarité de travail avec le gouvernement et l'environnement des pays en développement ;
- ✓ Excellente compétence orale et écrite en français ;

V. TÂCHES ET LIVRABLES

Tâches	Livrables	Durée indicative	Paiement
<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre de cadrage de la mission - Définition des guides d'interview et autres outils de collecte des données - Définition de la liste des institutions et personnes à interviewer - Définition de la structure du rapport d'étude - Revue Documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • L1 : Note méthodologique et calendrier de détaillée de mise en œuvre de l'étude • Structure du rapport d'étude validé 	✓ 5 jours de travail	20 %
<ul style="list-style-type: none"> - Collecte des données - Consolidation et analyse des données collectées - Rédaction du rapport provisoire de l'étude 	✓ L2 : Rapport provisoire de l'étude	✓ 25 jours de travail	40 %
<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des commentaires et recommandations dans le rapport d'étude - Présentation du rapport de l'étude 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L3 : Rapport final ✓ L4 : Résumé exécutif de l'étude en français 	✓ 10 Jours de travail	40 %

Le paiement sera fait après la validation des livrables selon les tranches définies. La proposition technique devra fournir des informations sur le taux d'efforts en jours par chaque expertise proposée.

VI. LIEU ET DUREE

32. Le travail sera effectué à distance et en Tunisie. Le période de l'étude est de 2 mois.

VII. LA GESTION DE L'ETUDE

La supervision de l'expertise sera assurée par la ECD Manager et le Spécialiste des Politiques Sociales du bureau UNICEF.

VIII. PROCESSUS ET METHODE D’EVALUATION DES SOUMISSIONNAIRES

33. Le(a) consultant(e) soumissionnaire sera évalué(e) sur la base du curriculum vitae, analyse d’une copie d’une étude similaire et la qualité de la proposition technique. Chaque soumission sera évaluée par rapport à une pondération de 70% pour l’offre technique et 30% pour la proposition financière. Les critères pour l’étude de l’offre technique sont les suivants :

Critères pour l’étude de l’offre technique	Pondération
<p>1 – Qualifications du Consultant(e) (40 points)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une maîtrise en Economie, Science Sociales, ou discipline similaire (5 points) ✓ Avoir une expertise internationale reconnue en tant que chef(fe) d’équipe (5 points) ✓ Avoir au minimum 10 ans d’expérience professionnelle en matière d’étude de politiques et programmes publiques et/ou de développement (10 points) ✓ Maîtriser parfaitement les méthodes quantitatives et qualitatives de recherche et les méthodes d’étude fondées sur l’équité, les droits humains/des enfants et le genre et solides compétences en matière d’analyse et de rédaction de rapports (10 points) ; ✓ Avoir réalisé au moins deux études de programmes de haute qualité au cours des cinq dernières années dans les pays en développement (10 points) 	<p>Maitrise / Doctorat et plus = 5 points</p> <p>2 expertises internationales = 2 points Plus de 2 expertises internationales = 5 points</p> <p>1 – 4 ans d’expérience = 2 points 5 ans et plus = 5 points 10 ans et plus =10 points</p> <p>1 – 4 ans d’expérience = 2 points 5-9 ans = 5 points 10 ans et plus = 10 points</p> <p>Qualité du rapport (présenter un de rapport d’étude déjà réalisé) - Le rapport contient une structure minimum d’un rapport d’étude et porte sur les questions d’équité et/ou droits humains/des enfants et/ou le genre (5 points) -Les données quantitatives et qualitatives sont-elles analysées de façon adéquate et systématique de sorte qu’elles permettent de répondre aux questions soulevées par le rapport (5 points)</p>
QUALITE DE LA PROPOSITION TECHNIQUE (30 POINTS)	
<p>Qualité de la proposition technique (30 points)</p> <p>La proposition technique doit être présentée en 3 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Compréhension des objectifs de la mission ✓ Méthodologie proposée ✓ Calendrier de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La proposition technique est alignée avec les termes de références (15 points) ✓ La méthodologie présentée répond aux différentes questions d’étude (10 points) ✓ La proposition technique présente un calendrier de mise en œuvre (5 points)

Une offre qui ne répond pas aux critères d’éligibilité des TDR ou qui n’atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 55 points ne sera pas retenue à l’issue de la première étape de l’étude

technique. Le(a) consultant(e) retenu(e) peut être invité(e) à un entretien oral pour clarifications et/ou informations additionnelles.

IX. COMPOSITION DU DOSSIER DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante : supplytunisia@unicef.org

Chaque dossier sera constitué de :

- a) **Proposition Technique** comprenant les documents suivants :
 - Curriculum du (de la) consultant (e) ;
 - Un échantillon d'un rapport d'étude élaboré par le(a) consultant(e)
 - Une note de compréhension des termes de référence (proposition technique décrit plus haut) avec une description de l'approche et de la méthodologie de l'exécution de la mission qui seront utilisées, un plan de travail avec un calendrier détaillé.

- b) Une **Proposition Financière** en dollars US incluant tous le frais liés à la mise en œuvre de cette activité. Elle doit détailler les coûts des différentes prestations à accomplir avec une proposition des tranches de paiement (déplacements, perdiems, coûts des services, honoraires, etc.). Le(a) consultant(e) peut compléter ce travail en équipe avec un autre consultant(e). Dans ce cas c'est de la responsabilité du consultant de procéder au recrutement mais le curriculum de la personne doit être approuvé par UNICEF avant le démarrage et les coûts de la prestation inclus dans la proposition financière. L'offre financière doit être séparée de l'offre technique.